



Le Lavandou 2018 : du 22 au 28 avril 2018

Cette année nous avons opté pour un séjour durant la seconde semaine des vacances de Pâques.

Départ le dimanche 22 et retour le samedi 28 avril .

2 plongées par jour : du lundi au vendredi soit 10 plongées

Séjour en pension complète sur 6 jours à l'hôtel ** « L'Escapade ».

Ce stage est encadré par les moniteurs du Club et se déroule au CIP du Lavandou.

Ce stage est destiné à tous les plongeurs :

Les niveaux 1 : validerons 10 plongées en mer, ils découvriront la faune et la flore du parc national marin de Port Cros. Les plongées en mer permettent d'acquérir l'expérience et ainsi accéder à la formation Niveau 2.

Pour ceux qui préparent le N 2 ou le N 3 ou le N4, validation des compétence voire du N 2 ou du N 3.

Les formations s'effectueront dans les zones des prérogatives du niveau préparé, c'est à dire :

Pour les prépa N2 : 20m et jusque 40 en fin de formation

Pour les prépa N3 et N4 : 40m

Pour ceux qui souhaitent faire de l'exploration, les N 2, N 3, N 4 et qui ne préparent pas de niveau ils pourront plonger en autonomie sur décision du DP ou encadré.

Cout du séjour, hors transport aller/retour

Plongeur encadré 670 €

Plongeur autonome 580 €

Le prix comprend les 10 plongées, la mise à disposition du matériel, la pension complète et le supplément repas et gonflage pour 2 sorties à Port Cros.

Ce prix basé sur un effectif de minimum minimum est susceptible d'être révisé en fonction du nombre de participants.

Pour le transport : par TGV, en covoiturage, le véhicule du club pourra prendre en charge les bagages de ceux qui seront en TGV. Pour le TGV, départ Haute Picardie jusque Toulon (avec changement). A Toulon prendre une navette bus qui vous dépose au Lavandou à 200 m de l'hôtel.

Date limite d'inscription le 31 janvier 2018 **Le nombre de place étant limité, ne tardez pas à vous inscrire**

Pour tout renseignement concernant ce séjour, votre interlocuteur est :

Jacques DUQUENOY Tél.: 06 63 06 36 59 mail : jac.duquenoy@orange.fr

N'hésitez pas à me contacter pour toute précision que vous jugerez utile

Règlement du stage : il est demandé un chèque de 200 euros pour réserver votre séjour, ce chèque sera remis en banque le 6 avril. En cas de désistement intervenant après cette date, le chèque de réservation ne sera pas remboursé.

Le solde devra être réglé au plus tard le 14 avril, les chèques seront déposés vers le 25 avril

Les chèques de réservation et de solde sont à remettre exclusivement à la **Trésorière Paulette SCHMID**.

Inscription par mail ou téléphone auprès de :

Marc DAMBRINE Tél : 06 85 53 27 32

E-mail : marc.dambrine@free.fr

Jacques DUQUENOY Tél.: 06 63 06 36 59

E-mail : jac.duquenoy@orange.fr